

**TACTIS**



## Etude du potentiel et des conditions de développement des tiers-lieux dans le Sud 54

---

Webinaire de restitution des ateliers participatifs de Janvier

4 février 2021



# SOMMAIRE

1

**Contexte des ateliers**

2

**Restitution de la première matinée d'ateliers**

3

**Restitution de la seconde matinée d'atelier**

4

**Quelles actions au sein de la Multipole ?**

5

**Prochaines étapes**

1

# Contexte des ateliers



# Où en sommes-nous ?



## Etape 1 : Etat des lieux des dynamiques et projets

### MÉTHODE

- Réalisation d'un benchmark des projets de tiers lieux existants
- Organisation d'entretiens avec les acteurs clés
- Mobilisation de l'intelligence collective lors d'ateliers de restitution

### LIVRABLES

- Etude approfondie des dynamiques territoriales
- Identification des facteurs clés de succès et de portage des projets de tiers lieux
- Proposition d'une typologie territoriale des projets de tiers lieux

## Etape 2 : Analyse de la demande et des besoins

### MÉTHODE

- Recueil et analyse de données pour qualifier la demande dans les intercommunalités
- Analyse cartographiques
- Analyse du potentiel de télétravail sur le territoire

### LIVRABLES

- Analyse de la demande potentielle et des besoins :
- Résultats et analyse du questionnaire
  - Deck cartographique par EPCI

## Etape 3 : Qualification du potentiel de développement

### MÉTHODE

- Associer les besoins et offres de tiers lieux à la demande potentielle
- Construction de scénarios de développement
- Identification des possibilités de mutualisation

### LIVRABLES

- Cartographie synthétique de l'état des lieux et des opportunités de développement
- Ateliers de co-construction et webinar de sortie
- Rapport de préconisations à l'échelle du Sud 54

## Etape 4 : Schéma de développement territorial

### MÉTHODE

- Réunion de travail avec la Mission Numérique de la Région
- Identification des dispositifs financiers de soutien
- Animation du partage des enseignements auprès des acteurs

### LIVRABLES

- Identification des dispositifs financiers à mobiliser
- Schéma de développement des tiers lieux et d'organisation de la gouvernance
- Journée "Forum tiers lieux 54"
- Restitution finale de l'étude

# Objectifs des ateliers participatifs

1

**Poursuivre l'acculturation des acteurs du territoire concernant les tiers-lieux et leurs enjeux**

2

**Permettre la rencontre et l'échange entre acteurs du territoire : porteurs de projets de tiers-lieu et acteurs des collectivités notamment.**

3

**Comprendre comment émergent et se pérennisent les projets de tiers-lieu sur le territoire, et quel rôle l'action publique peut avoir pour soutenir ce développement.**

4

**Rechercher les complémentarités sur le territoire entre les besoins identifiés, les projets existants, et les opportunités d'émergence de nouveaux projets**

# Une bonne mobilisation des acteurs du Sud 54

## Atelier 1

Groupe	Thématique	Nombre de participants
1	Tiers-lieu d'activité et d'innovation	8
2		8
3	Tiers-lieu de services au public / social / culturel	7

## Atelier 2

Groupe	Secteur	Nombre de participants
1	Nord	4
2	Est	5
3	Ouest / Sud-Ouest	6

**UNE DIVERSITÉ DES PROFILS D'ACTEURS REPRÉSENTÉS DANS LES GROUPES DE TRAVAIL**  
**25 participants au total sur les deux matinées d'ateliers**

- 13 représentants d'EPCI
- 4 élus
- 4 porteurs de projets
- Les 2 agences de développement SCALEN et Terres de Lorraine
- Le Département Meurthe-et-Moselle
- La Région Grand Est

**LA MAJEURE PARTIE DES TERRITOIRES DU SUD 54 REPRÉSENTÉE**  
**11 territoires représentés, sur les 13 composant le SUD 54**

- Deux territoires n'ont pas été représentés :
  - Bassin de Pont-à-Mousson
  - Territoire de Lunéville-à-Baccarat

# 2

**Restitution de  
la première  
matinée  
d'ateliers**



# Contexte de l'exercice

## Poursuivre l'acculturation des acteurs du territoire

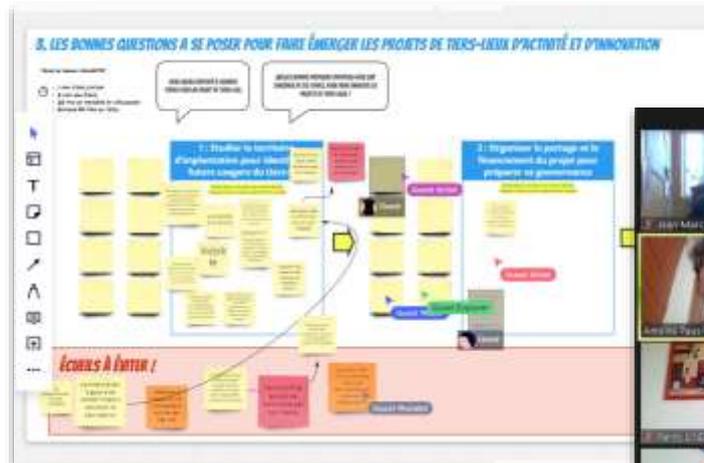
- Un tour d'écran des participants, pour se rencontrer et pour **partager sa vision des enjeux autour des tiers-lieux**

## Identifier les besoins sur le territoire en matière de tiers-lieux

- Un temps de travail individuel de **recensement des besoins du territoire, auxquels peuvent répondre les tiers-lieux**
- Un temps de synthèse de ces besoins en grande catégories, et une priorisation de ceux auxquels peuvent directement répondre les tiers-lieux

## Identifier les conditions de réussite des projets de tiers-lieux

- En repartant des 5 étapes du vade-mecum des bonnes pratiques, des échanges autour **des bonnes questions à se poser pour faire émerger et pérenniser les projets de tiers-lieux**
- **Les retours d'expériences des porteurs de projets** privés ou publics sur les principaux écueils à éviter
- Un temps de travail collectif pour échanger et imaginer les **possibilités d'intervention de l'action publique** pour soutenir les projets de tiers-lieux



## Les chiffres :

- 23 participants
- Une session de 2 heures
- 4 exercices
- Plus de 500 post-its utilisés

# Des groupes de travail selon les types de tiers-lieux

## Tiers-lieu d'activité

Ils encouragent au travers d'espaces de travail partagés, l'échange, la collaboration, l'élaboration de projets communs, ou encore la mutualisation de ressources (locaux, outils, compétences, réseaux, ...).

Ils peuvent également porter des valeurs d'innovation qu'on retrouvera dans certains tiers-lieux (Créative House, Startup Studio,...) qui peuvent accompagner de bout en bout la viabilisation d'une entreprise innovante et la mise en marché de ses solutions et produits par une entrée au capital dès son entrée dans le programme d'accélération.

1

## Tiers-lieu d'innovation

Ils cherchent à stimuler les processus d'innovation en faisant interagir une diversité d'acteurs (chercheurs, acteurs économiques et usagers), en s'appuyant sur le partage, l'expérimentation et le prototypage.

Ouverts à tous, particuliers comme professionnels, ils mettent à disposition toutes sortes d'outils et s'adressent notamment à ceux qui veulent passer plus rapidement de la phase de concept à la phase de prototypage, de la phase de prototypage à la phase de mise au point, de la phase de mise au point à celle de déploiement, etc.

2

## Tiers-lieu social

Ils reposent sur un objectif social affirmé, autour d'enjeux sociétaux, de participation citoyenne, d'entrepreneuriat social ou encore de transitions démocratiques. Ces tiers-lieux sont fortement structurés autour des acteurs de l'économie collaborative, de l'économie numérique et de l'ESS (Économie sociale et solidaire).

Ouverts à tous publics, ils permettent également d'une part d'apporter des services, de favoriser les relations humaines de proximité, la rencontre intergénérationnelle et à soutenir localement les porteurs de projets associatifs.

3

## Tiers-lieu de service au public

Ils assurent un service de proximité et un accompagnement personnalisé, facilitent les démarches administratives (via des connexions Internet en libre accès, des outils de communication interactifs, de la visioconférence), et améliorent la qualité du service public.

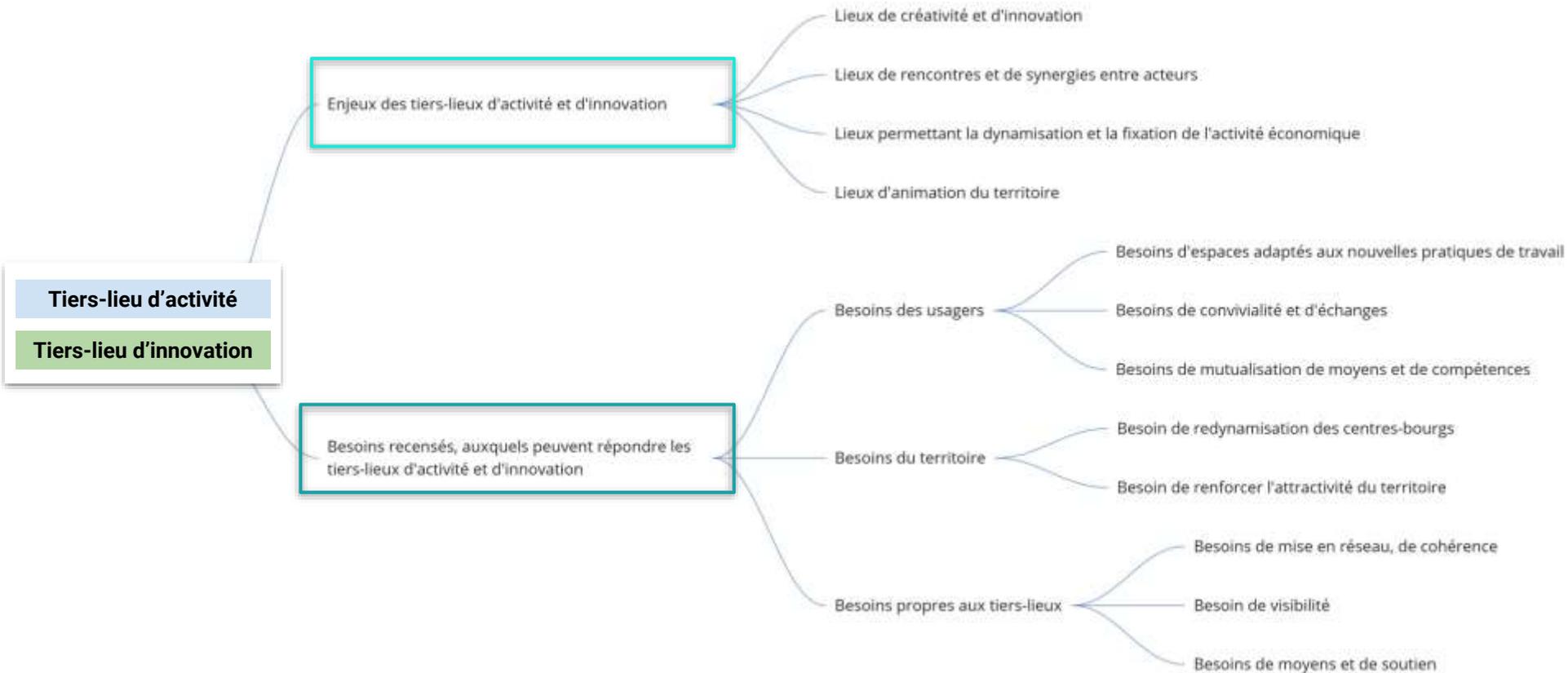
Sans forme juridique imposée, ces lieux peuvent être portés par une collectivité, un EPCI, un opérateur de service au public ou une association. Ils visent également à régénérer des territoires en déprise, à rendre plus attractifs les territoires ruraux et à désenclaver les plus isolés.

## Tiers-lieu culturel

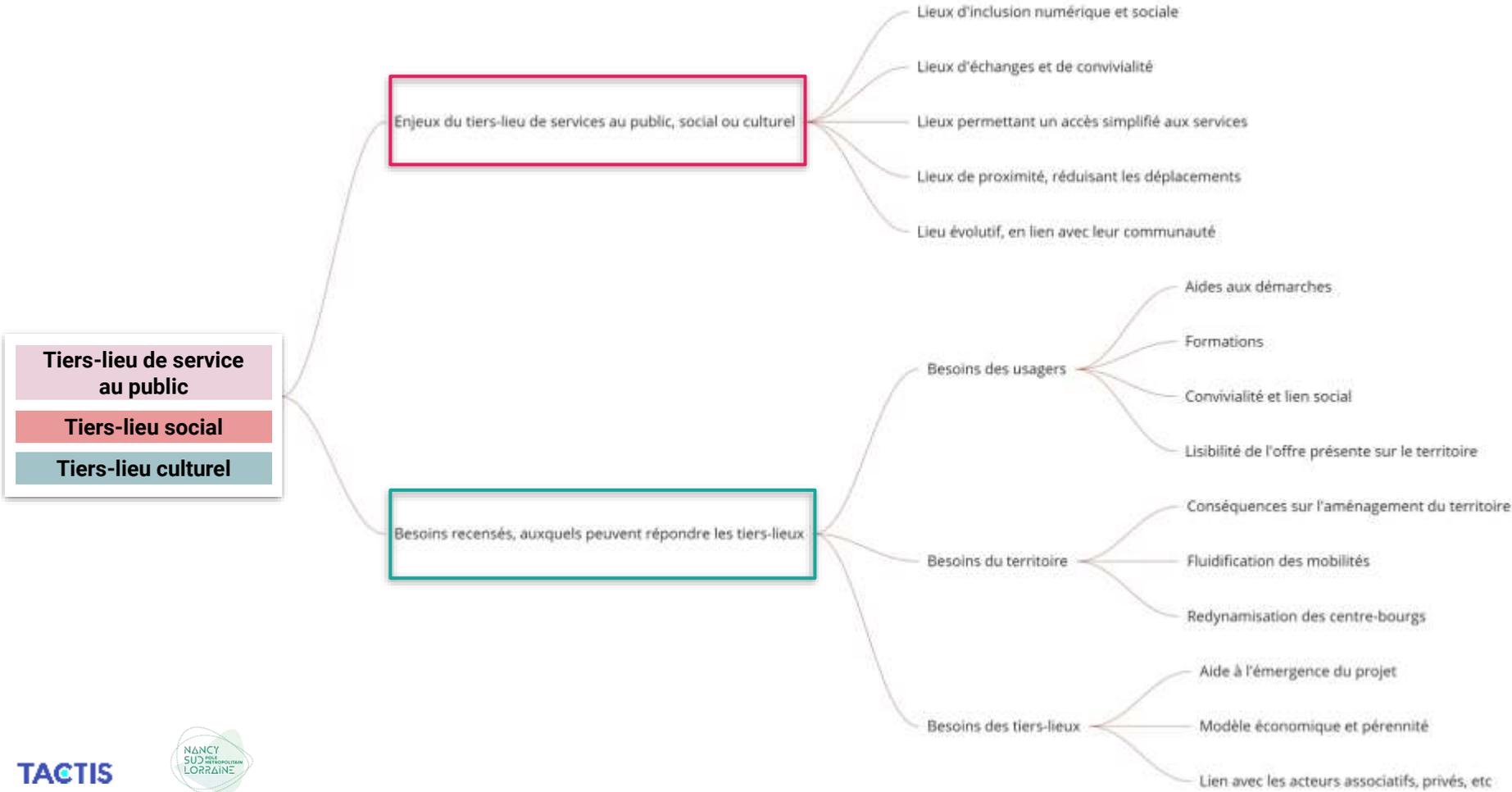
Ces espaces centrés autour d'évènements artistiques visent à créer et animer la vie culturelle du territoire.

Ils sont un lien entre les acteurs (publics, associatifs) de la culture d'un territoire et les friches culturelles. Ils peuvent constituer un important vecteur de redynamisation des territoires du fait de leur force d'attraction : expositions, soirées, concerts, etc.

# Des groupes de travail selon les types de tiers-lieux (synthèse des échanges)



# Des groupes de travail selon les types de tiers-lieux (synthèse des échanges)



# Une diversité des enjeux liés à la notion de tiers-lieu

Les participants ont partagé chacun leur vision des grands enjeux liés à la notion de tiers-lieu. Ils ont ainsi pu enrichir leur compréhension de cette notion, et de l'ensemble des interprétations qu'elle recouvre.

Trois grandes thématiques se sont distinguées lors de ces échanges :

## L'évolution des pratiques

Les tiers-lieux sont perçus comme l'expression d'un besoin de renouveler les pratiques de travail et les manières d'innover. Ils sont des lieux protéiformes et évolutifs, en réponse à la communauté qui les anime.

## La communauté

Les tiers-lieux sont également vus comme des espaces d'échanges, où les logiques d'entraide et de partage priment. En zone rurale, ils permettent de recréer et maintenir le lien social.

## L'ancrage territorial

Enfin, les tiers-lieux peuvent participer à répondre aux grands enjeux des territoires, en termes de redynamisation économique, d'attractivité ou de encore de décentralisation des activités et des services.

**Evolutif**

**Innovation**

**Création**

**Modernité**

**Télétravail**

**Diversité**

**Entraide**

**Communauté**

**Réseau**

**Rencontres**

**Lien social**

**Qualité de vie**

**Attractivité**

**Mobilité**

**Animation**

**Redynamisation**

# La grande diversité des besoins auxquels peuvent répondre les tiers-lieux

Lieu de travail rural

Attractivité du territoire

**Développement économique**

Développement de l'économie locale

Accompagnement des acteurs économiques

Accès internet

Réouverture des lieux de sociabilité

**Nouveaux services et redynamisation du territoire**

Fixation des travailleurs

Réduction des mobilités pendulaires

Maintien du dynamisme des centres-bourgs

Lieu de convivialité

Lieu d'échanges

**Collaboration et ouverture**

Ouverture aux citoyens

Communauté

Compléter l'offre de

**Promotion des activités et savoir-faire locaux**

Lieu vitrine de l'artisanat et du patrimoine local

# Des besoins différents selon le type d'acteurs interrogés

## ACTEURS PUBLICS

### BESOINS

- Renforcer le dynamisme économique et la capacité d'innovation sur le territoire
- Valoriser les compétences, l'artisanat et la culture du territoire
- Fixer l'activité, pour réduire les déplacements pendulaires et fluidifier la mobilité sur le territoire
- Augmenter l'attractivité du territoire, grâce à des lieux d'échange attirant un large public
- Compléter et rapprocher l'offre de services publics des habitants, grâce à des lieux de proximités

## USAGERS POTENTIELS

### BESOINS

- Avoir un lieu adapté aux nouveaux modes de travail
- Avoir accès à des ressources et un accompagnement pour permettre le lancement de son activité
- Pouvoir se rendre dans un lieu de vie, d'échanges et de diversité proche de chez soi
- Recréer du lien social dans certaines plus zones isolées du territoire
- Avoir accès à de nouveaux services, proche de chez soi
- Bénéficier d'un aide aux démarches administratives ou de formations aux usages numériques

## PORTEURS DE PROJETS (publics ou privés)

### BESOINS

- Constituer une animation cohérente sur le territoire
- S'ouvrir à l'écosystème local, régional et au delà, en rencontrant et en échangeant avec les autres acteurs des territoires
- Mutualiser les moyens et pouvoir mobiliser l'ensemble des acteurs de l'écosystème, publics, privés ou associatifs
- Incarner ses valeurs et son engagement, en se basant sur un nouveau modèle de partage et d'entraide

**Vous identifiez-  
vous dans les  
besoins  
exprimés?**

# Les bonnes questions à se poser pour la création d'un tiers-lieu

Le deuxième objectif de la première session d'atelier a été de **comprendre comment émergent et se pérennisent les projets de tiers-lieux, et de quelle manière la collectivité et les acteurs du territoire pouvaient soutenir ces projets.**

Les participants ont été invités à échanger à partir du vade mecum des bonnes pratiques de la création d'un tiers-lieu, comptant cinq étapes clés :

1 : Etudier le territoire d'implantation pour identifier les futurs usagers du tiers-lieu

2 : Organiser le portage et le financement du projet pour préparer sa gouvernance

3 : Définir l'offre de services pour définir et déployer la valeur du tiers-lieu

4 : Aménager le lieu, flexible et en lien avec l'offre de services

5 : Animer sa communauté et son réseau de partenaires pour pérenniser le tiers-lieu

# Les bonnes questions à se poser pour la création d'un tiers-lieu

Étape 1 : Étudier le territoire d'implantation pour identifier les futurs usagers du tiers-lieu

## Que faire ?

1. **Identifier la communauté** de départ et l'identité du territoire d'ancrage.
2. **Analyser les besoins présents** sur le territoire et les publics ciblés : entreprises, des porteurs de projets, des usagers potentiels, etc.
3. **Étudier l'offre existante** sur le territoire, en tiers-lieu et initiatives connexes.
4. **Se rapprocher de l'écosystème économique et social local**, pour favoriser les synergies et définir le contour du lieu.
5. **Étudier l'accessibilité du lieu**, sa zone de chalandise, et les axes de transports environnants.

## Points d'attention

-  **Ne pas se focaliser sur l'opportunité immobilière**, décorrélée des attentes des futurs usagers.
-  **Préparer l'acculturation et la formation** de l'ensemble des parties prenantes du projet.
-  **Avoir en tête la cible de l'espace de coworking** : des travailleurs indépendants en majorité.
-  **Permettre l'appropriation du lieu par les acteurs du territoire.**
-  **Dépasser les stratégies individuelles** d'avoir chacun un tiers-lieu sur son territoire propre, pour favoriser une réflexion plus globale.

## Quel soutien possible pour la collectivité ?

-  **Favoriser la rencontre entre acteurs du territoire**, pour créer des synergies et préparer l'appropriation de ces lieux.
-  **Permettre l'acculturation de la population** à la notion de tiers-lieux.
-  **Diffuser un benchmark** recensant l'offre existante en matière de tiers-lieux et d'initiatives connexes sur le territoire.
-  **Recenser et communiquer sur les espaces disponibles** pour permettre l'émergence de ces projets.

# Etape 2 : Organiser le portage du projet, sa gouvernance et son financement

## Que faire ?

1. **Définir la gouvernance du lieu**, et intégrer dès le départ les acteurs privés et publics qui seront amenés à s'impliquer dans le projet tout au long de son existence.
2. **Déterminer le rôle de la collectivité et l'équilibre entre privé et public** souhaité à terme.
3. **Construire le modèle économique du lieu**, en identifiant ses sources de financements et de revenus pour atteindre la pérennité économique.
4. **Choisir le cadre juridique le plus adapté à cette gouvernance et ce modèle économique**, en faisant appel à une expertise extérieure si nécessaire.

## Points d'attention

-  **Intégrer les partenaires privés et publics dès le démarrage du projet**, s'ils sont supposés participer par exemple à son financement.
-  **Choisir une forme de gouvernance évolutive**, pour s'adapter à sa communauté et son offre.
-  **Penser au financement sur le long terme**, au delà de l'investissement initial.
-  **Se montrer imaginatif sur le modèle économique**, les possibilités d'un tiers-lieu étant nombreuses : proposer un café associatif, devenir organisme de formation, etc.

## Quel soutien possible pour la collectivité ?

-  **Former réseau et entretenir les synergies entre les acteurs du territoire** impliqués autour des tiers-lieux de façon régulière.
-  **Réaliser une veille et communiquer sur les aides existantes** (financements, Appels à Projet, à Manifestation d'Intérêt, etc.)
-  **Lancer un appel à projet spécifique** à destination des acteurs du territoire si un besoin est détecté.

# Etape 3 : Définir l'offre de service pour déployer la valeur du tiers-lieu

## Que faire ?

1. **Partir des besoins du public cible et du territoire** pour construire son positionnement adapté au public cible.
2. **Définir un positionnement et une offre cohérents** par rapport aux coûts, et qui peut évoluer selon les initiatives.
3. **Étudier les complémentarités et les mutualisations possibles**, au sein du lieu mais aussi entre les offres de différents lieux et les partenaires potentiels sur le territoire
4. **Définir l'animation du lieu.**

## Points d'attention

-  **Toujours garder en tête les spécificités du territoire d'implantation** pour formuler son offre.
-  **Attention au risque d'éparpillement**, il est préférable de privilégier un positionnement clair au démarrage, avant de faire évoluer éventuellement l'offre.
-  **Penser au parcours utilisateur**, en amont et aval du passage sur le tiers-lieu, pour construire une offre s'intégrant parfaitement à ce parcours.
-  **Interroger régulièrement la communauté animant le lieu**, pour faire évoluer son offre.

## Quel soutien possible pour la collectivité ?

-  **Former réseau à l'échelle du Sud 54, pour garantir la cohérence et la complémentarité des services présents et de l'offre sur le territoire.**
-  **Partager des fiches-types d'offre de service de tiers-lieu** selon son positionnement.
-  **Diffuser les retours d'expériences** de porteurs de projets du territoire.

# Etape 4 : Aménager un lieu flexible, en lien avec l'offre et l'identité du lieu

## Que faire ?

1. **Partir à nouveau des besoins du public cible** pour penser l'espace et définir le cahier des charges du lieu.
2. **Générer une répartition des espaces et de l'ameublement modulable et évolutif.**
3. **Prévoir des espaces favorisant les échanges et la création de lien.**
4. **Aménager un lieu et des outils apportant une réelle plus-value**, par rapport au travail à domicile par exemple.
5. **Constituer le plan de financement** de l'aménagement du lieu.

## Points d'attention

-  **Adapter l'aménagement aux horaires d'ouverture et aux modalités d'accès** souhaités du lieu.
-  **Garder en tête la possibilité de chantier participatif** intégrant les futurs usagers pour réaliser l'aménagement du lieu.
-  **Attention au confort sonore**, en prévoyant par exemple des bulles d'appels téléphonique insonorisées.
-  **A nouveau, interroger la communauté** sur les évolutions attendues dans l'aménagement du lieu.

## Quel soutien possible pour la collectivité ?

-  **Proposer une stratégie globale d'accompagnement et de mutualisation** permettant notamment aux tiers-lieux présents sur les territoires ruraux de faire face aux plus grandes difficultés de financement pour l'aménagement du lieu.
-  **Favoriser l'émergence de chantiers participatifs pour l'aménagement du lieu**, impliquant les acteurs locaux et les habitants.

# Etape 5 : Animer sa communauté et son réseau de partenaires pour pérenniser le lieu

## Que faire ?

1. **Définir les compétences nécessaires à l'animation du lieu, et le temps que cela représente** (permanent, ponctuel, mutualisé avec d'autres lieux, etc.) et concrétiser ces besoins via une **fiche de poste**.
2. **Etudier les possibilités de mutualisation de l'animation**, avec d'autres tiers-lieux, réseaux, pépinières, etc.
3. **Prévoir une implication des membres** au sein de la communauté par retour d'expérience, création de rendez-vous régulier, etc.
4. **Créer une stratégie de communication** adaptée au lieu et à son public

## Points d'attention



**Etudier le rôle de l'animateur le plus adapté au lieu.** Il peut être plutôt **facilitateur** (facilite l'expression des besoins de chaque membre de la communauté), **programmateur** (construit le projet tout en l'animant), etc.



**L'animation de la communauté est à penser dès le démarrage du projet**, les étapes de structuration de la gouvernance et les questionnements juridiques ne devant pas entraver l'avancement et la réalisation de projet.



Etudier les possibilités d'intégrer des réseaux de coworking.

## Quel soutien possible pour la collectivité ?



**Créer un réseau de logiques de coopération et de mutualisation au niveau de l'animation**, en organisant des échanges entre les acteurs du territoire (porteurs de projet, collectivités, etc.) et les compétences existantes sur le territoire (acteurs de l'éducation populaire, de la vie associative).



**Renforcer le rôle de l'EPCI comme facilitateur au niveau du territoire**, bénéficiant d'une vision d'ensemble sur l'écosystème économique et social.



**Communiquer à l'échelle de la collectivité** sur les rendez-vous organisés, l'actualité du réseau, les projets émergents ou existants, etc.

**Avez-vous des  
questions sur ces  
bonnes pratiques ?**

# 3

**Restitution  
de la seconde  
matinée  
d'atelier**



# Synthèse cartographique

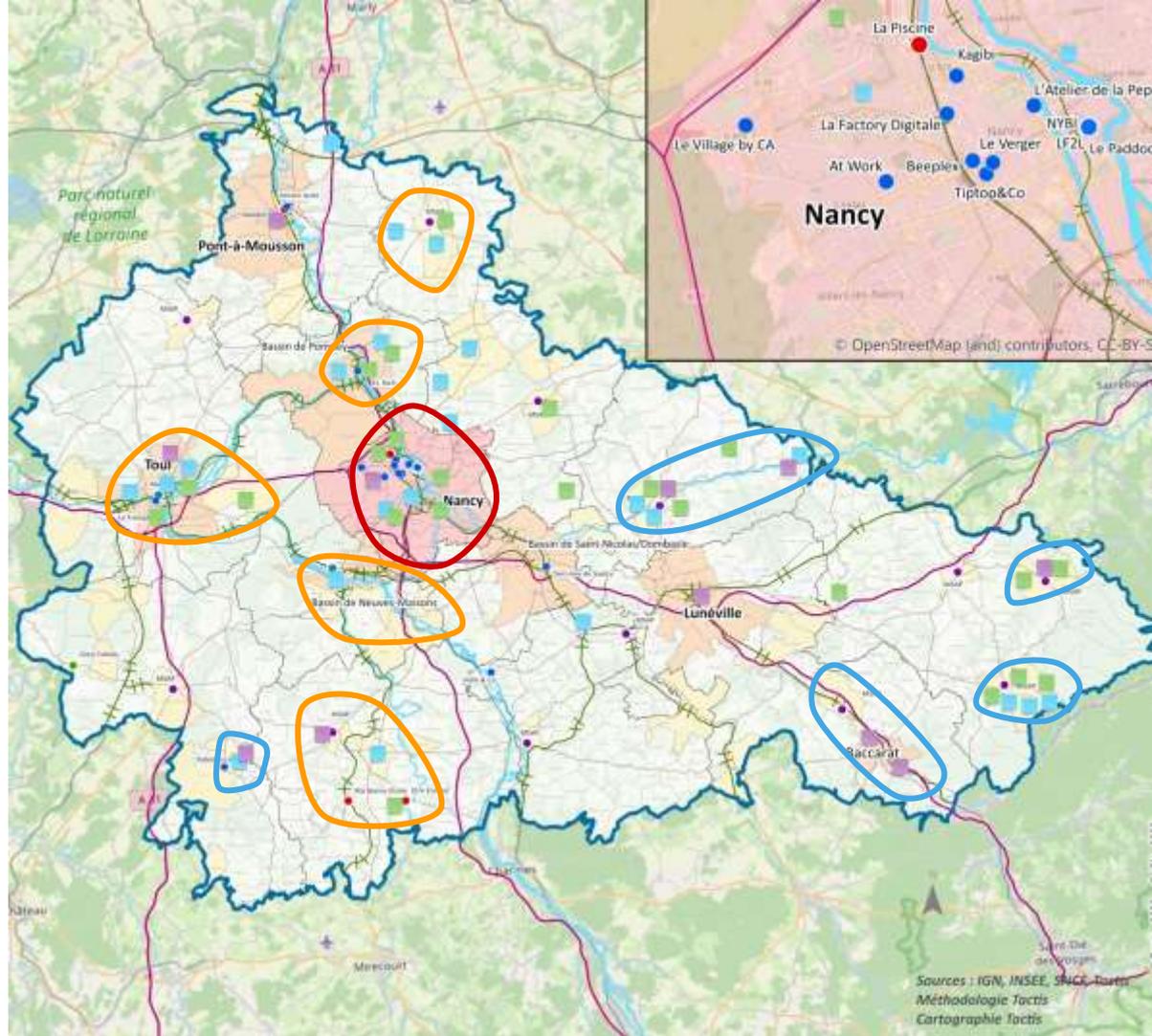
## Opportunités et besoins recensés par zones

- Opportunités immobilières
- Opportunités de coopération (lieux existants)
- Besoins localement identifiés

La métropole du Grand Nancy, espace central de coopération bien identifié par les acteurs

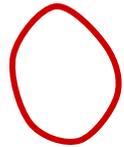
Espaces dynamiques, dotés de plusieurs projets, d'acteurs bien identifiés et d'une implication de la collectivité

Zones d'opportunités, où sont recensés des espaces, des besoins et un écosystème potentiel pour le développement de tiers-lieux



# Synthèse cartographique

## Comment s'impliquer pour la collectivité ?



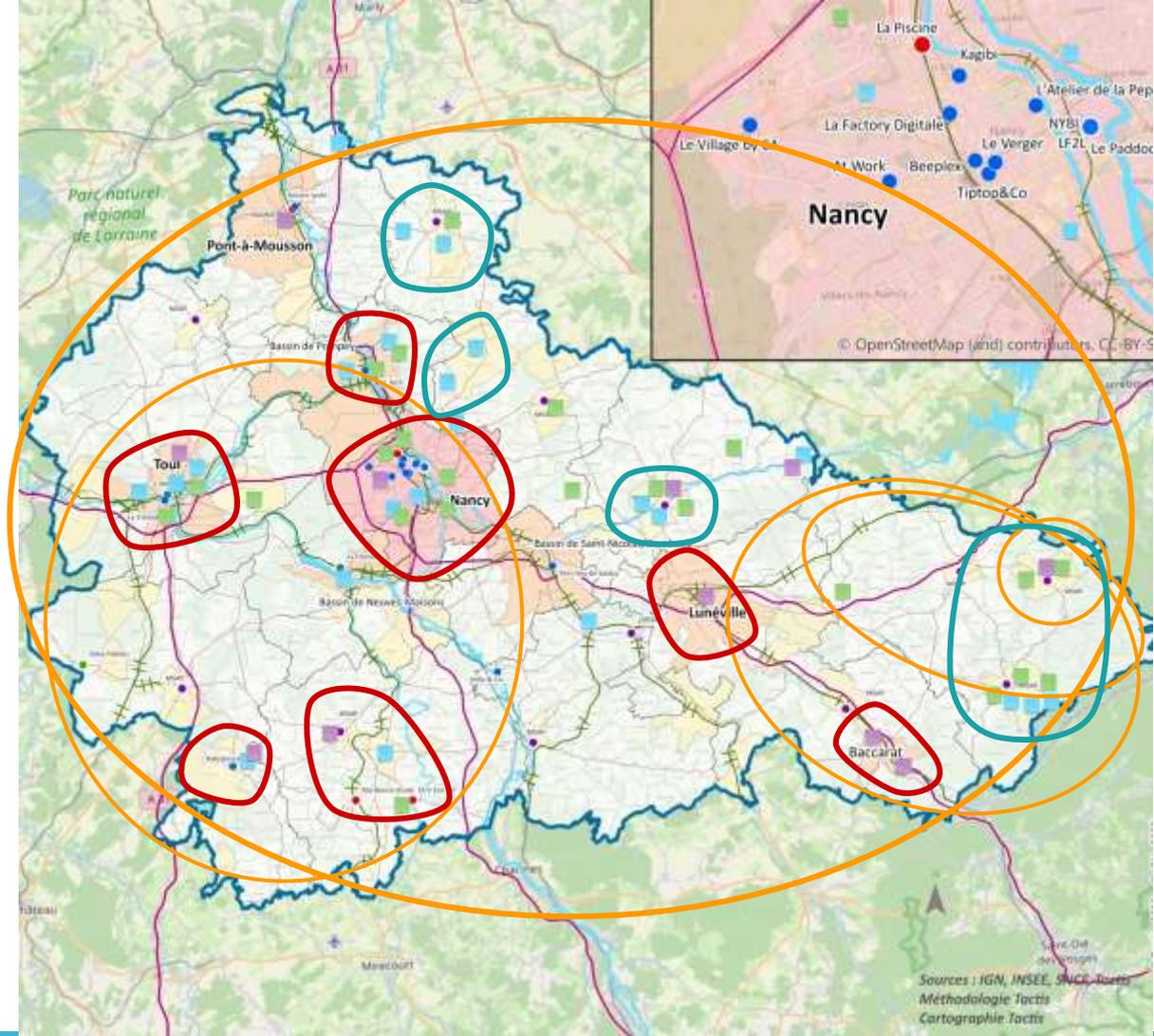
Laisser faire ou organiser la coopération



S'impliquer plus fortement



Quels axes de coopérations pour concrétiser tout ça ?



# Ces éléments nous amènent à réfléchir sur les bonnes échelles de coopérations au sein du Sud 54



Des opportunités, besoins et volontés d’agir identifiés sur une grande partie des territoires



Un territoire “multipolaire”, avec des dynamiques contrastées en matière de tiers-lieux, qui ne correspondent pas forcément à l’armature du SCOT (métropole, agglomérations relais, bourgs centres...)



Ce qui implique différents échelons de coopérations et de mise en cohérence, notamment des zones dynamiques vers celles en besoin d’acculturation.

Quels axes et formes de coopérations vous semblent les plus pertinents?

**4** Quelles actions  
au sein de la  
Multipole ?



# Une dynamique à concrétiser

En matière de tiers-lieux, le Sud 54 est un espace très dynamique :

- Début 2020 plus de 50 tiers-lieux ou projets de tiers-lieux avaient déjà été recensés par l'étude.
- La quasi totalité des EPCI rencontrés ont exprimés un intérêt pour un tiers-lieux ou en ont déjà sur leurs territoires
- Des nouveaux projets qui émergent depuis l'étude

A ces nombreux projets viennent s'ajouter des potentialités non négligeables :

- D'importants flux pendulaires qui peuvent correspondre à une demande en lieux de proximités pour les travailleurs
- Des savoir-faire locaux à valoriser : patrimoine, artisanat d'art
- Des acteurs privés disponibles pour apporter leur expérience
- Une volonté affirmée de coopération

Depuis le lancement de l'étude en Février 2020, les différents acteurs du territoire se sont rencontrés à de nombreuses reprises pour évoquer le sujet des tiers-lieux dans le Sud 54. Un fort travail d'acculturation a été mené.

**Comment concrétiser cette dynamique ?**

# Des besoins en matière de coopération qui sont ressortis des ateliers

**Retours d'expérience  
et diffusion des  
bonnes pratiques**

**Mutualisation des  
ressources**

**Mise en cohérence  
des projets**

**Accompagnement et  
outillage des  
collectivités pour  
passer à l'action**

**Identification de  
référents locaux**

**Mise en valeur et en  
réseau des offres  
existantes**

# Des premières idées remontées par les participants

**Organiser des échanges réguliers**

**Forum annuel des tiers-lieux du Sud54**

**Animateur territorial de la démarche**

**Plateforme web**

**Identification de référents locaux**

**Annuaire des tiers-lieux du Sud54**

**Centre de ressources**

**Projets itinérants**

**Services publics dans des lieux privés**

# Schéma de développement

Pour concrétiser ces différentes pistes de réflexion, un Schéma de Développement des tiers-lieux à l'échelle du Sud 54 pourrait être co-construit avec les acteurs du territoire.

Il pourrait contenir :

- Des préconisations pour le développement des initiatives locales et la mise en commun des moyens d'accompagnement des projets à l'échelle du SCoT
- Des éléments concrets de coopération
- Un premier plan d'action orienté vers l'opérationnel
- Des pistes de gouvernance et de pilotage pour mener ce plan d'actions

Le Schéma pourrait donner naissance à une "Coopérative des tiers-lieux du Sud 54", ayant pour objectif de mettre en cohérence les projets, de centraliser et diffuser des ressources tout en accompagnant les porteurs de projets par la mutualisation de certains moyens

Que pensez-vous de l'idée  
d'une "Coopérative des  
tiers-lieux du Sud 54" ?

# 5

**Prochaines  
étapes**



# Préparer la construction de ce Schéma

Prochaines étapes :

- Envoi du support de restitution du webinaire aux participants
- Réunion d'un COFIL pour discuter du Schéma et de sa méthodologie
- Travail sur le Schéma avec les différents acteurs
- **Objectif : présentation d'une première version du Schéma à horizon Avril 2021 lors d'une journée d'échanges**

## Etape 3 : Qualification du potentiel de développement

### MÉTHODE

- Associer les besoins et offres de tiers lieux à la demande potentielle
- Construction de scénarios de développement
- Identification des possibilités de mutualisation

### LIVRABLES

- Cartographie synthétique de l'état des lieux et des opportunités de développement
- Ateliers de co-construction et webinaire de sortie
- Rapport de préconisations à l'échelle du Sud 54

## Etape 4 : Schéma de développement territorial

### MÉTHODE

- Réunion de travail avec la Mission Numérique de la Région
- Identification des dispositifs financiers de soutien
- Animation du partage des enseignements auprès des acteurs

### LIVRABLES

- Identification des dispositifs financiers à mobiliser
- Schéma de développement des tiers lieux et d'organisation de la gouvernance
- Journée "Forum tiers lieux 54"
- Restitution finale de l'étude